

MIGRANT

Laye Fodé Traoré, l'apprenti boulanger de Besançon, est régularisé

Par [Juliette Delage, Avec AFP \(https://www.libération.fr/auteur/18757-juliette-delage\)](https://www.libération.fr/auteur/18757-juliette-delage) — 14 janvier 2021 à 17:30

Le jeune Guinéen de 18 ans faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français depuis novembre. Il a pu compter sur le soutien sans faille de son maître d'apprentissage, qui avait entamé le 5 janvier une grève de la faim.

Laye Fodé Traoré retrouvera mardi les fourneaux de la Huche à pain. Le jeune Guinéen de tout juste 18 ans, apprenti dans une boulangerie de Besançon, dans le Doubs, a été régularisé, après plusieurs jours d'une intense mobilisation pour empêcher son expulsion du territoire français. C'est Anne Vignot qui a annoncé la nouvelle ce jeudi sur Twitter. La maire EE-LV de Besançon avait adressé, le 5 janvier, une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, pour demander la régularisation du jeune homme.

A LIRE AUSSI NOTRE REPORTAGE :

A Besançon, soutien croissant pour le boulanger et son apprenti guinéen(https://www.libération.fr/france/2021/01/06/a-besancon-le-boulangier-le-migrant-et-la-solidarite_1810473)

Laye Fodé Traoré est arrivé en France à 16 ans. Il a alors été pris en

charge en tant que mineur isolé. Depuis 2019, il apprenait le métier de boulanger grâce à un contrat d'apprentissage auprès de Stéphane Ravacley. Mais le 25 novembre dernier, alors qu'il venait tout juste d'avoir 18 ans, Laye a reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Dix jours de grève de la faim

«On met beaucoup d'argent pour les former ici, l'Etat nous demande d'embaucher des migrants. Et à 18 ans, les gendarmes débarquent parce qu'ils ont vu sur leur ordinateur qu'il était majeur, mais ils ne savent pas qu'il travaille bien et que c'est un bon gars. C'est une politique de courte durée que je ne comprends pas», confiait son patron à *Libération*. Ce dernier a réussi à attirer l'attention des médias en entamant le 5 janvier une grève de la faim, qu'il a tenue jusqu'au bout même après son passage aux urgences mardi, pour empêcher l'expulsion de son apprenti. Le quinquagénaire avait même lancé une pétition en ligne qui avait recueilli plus de 220 000 signatures.

Des personnalités notamment du monde politique, syndical, artistique ou littéraire avaient appelé lundi le président français Emmanuel Macron à «*aider le boulanger de Besançon en grève de la faim*», dans une tribune publiée par l'Obs.

«Humanisme et pragmatisme»

A l'annonce de sa régularisation, Laye a «pratiquement pleuré», a confié son maître d'apprentissage. Contactée par *Libération*, Anne Vignot a assuré être «*très contente*» et a félicité une décision «*cohérente*» alliant «*humanisme et pragmatisme*». «*D'une part, on a un jeune homme qui a trouvé un sens à sa vie, a eu une démarche personnelle d'intégration extrêmement forte. Et d'autre part, il était engagé dans un métier en tension qui peine à trouver des candidats*», a-t-elle expliqué. Quant à Stéphane Ravacley, il s'est réjoui face à «*cette grande victoire*» et a déclaré qu'il allait désormais «*se battre pour les autres*», dans la même

situation que Laye en France.

Juliette Delage Avec AFP (<https://www.liberation.fr/auteur/18757-juliette-delage>)